

Formation Comprendre et préparer l'implémentation de la directive NIS2

■ Durée :	2 jours (14 heures)
■ Tarifs inter-entreprise :	1 575,00 € HT (standard) 1 260,00 € HT (remisé)
■ Public :	RSSI / CISO Responsables conformité DSI et responsables sécurité des organismes concernés par NIS2
■ Pré-requis :	Bonne compréhension générale du fonctionnement d'un SI et des enjeux de cybersécurité
■ Objectifs :	Identifier les impacts de la directive NIS2 sur son organisation - Faire un état des lieux de la situation de l'entreprise au regard des obligations NIS2 - Analyser les écarts et prioriser les actions de mise en conformité - Améliorer sa capacité à évaluer et atténuer les risques cyber dans le cadre NIS2
■ Modalités pédagogiques, techniques et d'encadrement :	• Formation synchrone en présentiel et distanciel. • Méthodologie basée sur l'Active Learning : 75 % de pratique minimum. • Un PC par participant en présentiel, possibilité de mettre à disposition en bureau à distance un PC et l'environnement adéquat. • Un formateur expert.
■ Modalités d'évaluation :	• Définition des besoins et attentes des apprenants en amont de la formation. • Auto-positionnement à l'entrée et la sortie de la formation. • Suivi continu par les formateurs durant les ateliers pratiques. • Évaluation à chaud de l'adéquation au besoin professionnel des apprenants le dernier jour de formation.
■ Sanction :	Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis
■ Référence :	CYB102753-F
■ Note de satisfaction des participants:	Pas de données disponibles

■ Contacts :	commercial@dawan.fr - 09 72 37 73 73
■ Modalités d'accès :	Possibilité de faire un devis en ligne (www.dawan.fr, moncompteformation.gouv.fr, maformation.fr, etc.) ou en appelant au standard.
■ Délais d'accès :	Variable selon le type de financement.
■ Accessibilité :	Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à referenthandicap@dawan.fr, nous étudierons ensemble vos besoins

Situer la directive NIS2 dans le paysage réglementaire

Rappeler le contexte de la directive NIS1 et les limites constatées

Présenter la directive NIS2 et ses objectifs : renforcer la résilience des secteurs essentiels et importants

Comprendre les liens avec les autres textes : RGPD, DORA, réglementations sectorielles, droit national

Identifier les autorités compétentes, les CSIRT et les mécanismes de supervision et de sanctions

Atelier fil rouge : cartographier les textes réglementaires applicables à son organisation et situer NIS2 dans cet ensemble

Comprendre le champ d'application et les entités concernées par NIS2

Identifier les secteurs et sous-secteurs visés par NIS2 (entités essentielles et importantes)

Analyser les critères de taille, d'activité et de criticité pour déterminer si l'organisation est concernée

Clarifier la notion de services essentiels et les impacts en cas d'interruption ou d'incident majeur

Repérer les dépendances critiques : prestataires, fournisseurs de services numériques, cloud, sous-traitants

Atelier fil rouge : déterminer, à partir d'exemples, si une entité est ou non dans le périmètre NIS2 et justifier la décision

Décrypter les obligations clés imposées par NIS2

Passer en revue les obligations de gestion des risques et de mise en place de mesures techniques et organisationnelles

Comprendre les exigences en matière de gouvernance : rôle de la direction,

responsabilité du management, reporting interne

Analyser les obligations de notification des incidents de sécurité (délais, contenu, interactions avec les CSIRT)

Prendre en compte les exigences liées à la supply chain et aux prestataires essentiels

Atelier fil rouge : relier quelques exigences NIS2 à des mesures concrètes de sécurité déjà en place ou à mettre en œuvre

Évaluer la situation actuelle de son organisation au regard de NIS2

Identifier les dispositifs de cybersécurité déjà existants : politiques, processus, mesures techniques, gouvernance

Repérer les forces et faiblesses de l'organisation face aux exigences NIS2 (analyse à haut niveau)

Construire une grille simplifiée d'auto-évaluation NIS2 basée sur les principaux axes de la directive

Prioriser les premiers constats : risques majeurs, lacunes de conformité, urgences opérationnelles

Atelier fil rouge : réaliser une première auto-évaluation de maturité NIS2 pour son organisation (ou un cas d'école)

Élaborer un plan d'actions de mise en conformité NIS2

Traduire les écarts identifiés en chantiers concrets : gouvernance, organisation, processus, mesures techniques, documentation

Évaluer les ressources nécessaires : budget, compétences, temps, supports externes éventuels

Structurer un plan d'actions phasé : court, moyen et long terme, en fonction des risques et des obligations réglementaires

Prévoir les indicateurs de suivi et les revues régulières du programme de conformité NIS2

Atelier fil rouge : élaborer un plan d'actions NIS2 priorisé à partir de l'auto-évaluation réalisée précédemment

Organiser la coopération avec les autorités et les parties prenantes

Comprendre le rôle des autorités nationales compétentes et des CSIRT

Préparer l'organisation à la notification d'incidents : processus internes, responsabilités, circuits de décision

Structurer les échanges avec les partenaires et prestataires dans le cadre NIS2 (clauses contractuelles, audits, reporting)

Anticiper la communication interne et externe en cas d'incident significatif

Atelier fil rouge : définir le circuit d'alerte et de notification en cas d'incident majeur, incluant autorités et parties prenantes clés

Consolider les acquis et préparer la suite du projet NIS2

Synthétiser les acquis de la formation et les points de vigilance pour l'organisation

Identifier les chantiers complémentaires : analyse de risques approfondie, revue des contrats, mise à jour des politiques

Définir les besoins de formation et de sensibilisation des équipes (IT, métiers, direction)

Formaliser les prochaines étapes : calendrier, gouvernance du projet NIS2, suivi des actions

Atelier fil rouge final : présenter à l'oral une synthèse du diagnostic et du plan d'actions NIS2 à destination d'une direction